

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 40**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 10 Février 2017**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. MAURICE DI NOCERA / M. YVES MORAINÉ**

---

**OBJET**

Achat de prestations dans le cadre de quatre manifestations sportives.

---

**Direction de la Jeunesse et des Sports  
Service des Sports  
04.13.31.96.84**

## PRESENTATION

Notre collectivité entend assurer sa notoriété et plus particulièrement celle de son implication dans le domaine de la jeunesse et du sport et ainsi renforcer l'image du Conseil Départemental.

Dans cette perspective, notre institution a l'intention de procéder à divers achats d'espaces promotionnels et de places dont l'objectif est de permettre la promotion de la pratique sportive en général, sa découverte par le plus grand nombre, mais aussi la réalisation d'actions éducatives et sportives d'accompagnement.

Ces achats permettent en effet d'associer notre image à différentes manifestations d'envergure internationale qui valorisent l'image de notre territoire et stimulent son économie.

## PROPOSITIONS

Il est proposé dans ce rapport d'associer notre collectivité à quatre manifestations qui participent à l'identité du département et la valorisent en rayonnant largement au-delà des Bouches-du-Rhône par leurs aspects économiques et médiatiques.

### 1/ le Paris- Nice édition 2017

Cette course cycliste de niveau 2.UWT (calendrier de l'UCI WorldTour) fait partie des 37 épreuves mondiales du plus haut niveau du Calendrier UCI 2017. Elle rivalise avec des courses telles que le Paris-Roubaix, le Critérium du Dauphiné, le Tour de France ou bien encore le tour d'Espagne. C'est pour cette raison que le choix de la collectivité s'est porté sur cette manifestation internationalement reconnue.

Le départ s'effectuera à Paris le 5 mars 2017 et la course cycliste se terminera le 12 mars 2017 dans la ville de Nice.

Cette 75ème édition de 1.229,5 kilomètres comprendra 8 étapes et sera accueillie par 14 villes dont la ville d'Aubagne. Celle-ci est la seule du département des Bouches-du-Rhône à être l'hôte de cette manifestation.

La commune d'Aubagne sera la ville du départ de l'étape du 10 mars 2017 à destination de Fayence dans le département du Var.

L'exposition médiatique de cet événement est d'importance et sur de nombreux médias (presse régionale, nationale, internationale, sportive, radios, télévisions et sites internet) et assurera une visibilité importante de notre collectivité.

Ces achats de prestations seront contractés auprès de la société ASO (Amaury Sport Organisation) détentrice des droits d'exclusivité pour cet événement

Le montant prévisionnel de ces achats sera de 20.000 €TTC maximum.

## 2/ La Champion's Cup édition 2017

La Champion's Cup est le plus grand rassemblement de football destiné aux U11 & U 15 (féminines) organisé à Marseille. Le choix de la collectivité s'est porté entre autres sur cette manifestation pour ce motif.

Cette grande manifestation est organisée par la société « Marqueteam », unique détentrice des droits d'exclusivité.

Elle rassemble 1700 jeunes composant 128 équipes masculines et 16 féminines. Cette compétition fait l'objet d'une exposition médiatique importante pendant son déroulement et sur de nombreux medias : presse quotidienne régionale, presse sportive, radios, télévisions, sites internet, ce qui assure une bonne visibilité de cette discipline et de notre institution.

Ces achats permettent d'associer notre image à une manifestation de qualité dans une discipline, le Football, qui valorise l'image de notre territoire, participe à son rayonnement et stimule son économie.

Ce choix est également motivé par la place qu'occupe cette discipline sportive dans le département des Bouches-du-Rhône.

En effet, particulièrement populaire, le football représente près de 32 000 licenciés et 225 clubs sur notre territoire.

Le montant prévisionnel de ces achats sera de 85.000 €TTC maximum.

## 3/Festival International « Espoirs »

Il est proposé de procéder à l'achat de prestations (achats d'espaces publicitaires et promotionnels) dans le cadre du « Festival International Espoirs Provence ».

Organisée par la « SAS Festival International Espoirs » cette 45ème édition de ce tournoi de Football est organisée du 29 mai au 10 juin 2017.

L'épreuve a obtenu le label légende de « Marseille 2017, Capitale Européenne du Sport ». A cette occasion, l'ensemble du tournoi sera organisé dans le Département des Bouches-du-Rhône, soit un total de 22 matchs.

Cette épreuve regroupe 12 sélections U20 de nationalités différentes. Nous trouverons pour cette édition des équipes comme l'Angleterre, le Japon, la Cote d'Ivoire et bien sur la France. En France, c'est la chaîne Bein Sport qui assure une large diffusion de cet événement puisque nous pouvons regarder la totalité des matches à la télévision sur cette chaîne. Mais c'est au total de par le monde plus de 50 chaînes de télévision qui retransmettront cette manifestation.

Ces achats permettront d'assurer une importante visibilité de notre institution ainsi que la réalisation d'opérations annexes.

Le montant prévisionnel des achats proposés est de 60.000 €TTC maximum.

#### 4/l'Open du Pays d'Aix :

Il est proposé de procéder à l'achat de prestations (achats d'espaces publicitaires et promotionnels, location de loges, réalisation d'animations annexes) dans le cadre de l'Open du Pays d'Aix.

En effet, la société AB2M organise à Aix-en-Provence dans le cadre prestigieux du Country Club Aixois du 08 au 14 mai 2017 un tournoi de tennis de haut niveau. Cette manifestation est labellisée par l'association des joueurs de tennis professionnels (ATP) dans la catégorie « ATP challenger », avec cette année un prize money de 125 000 \$ plus Hospitalité.

Ces achats permettront d'assurer une importante visibilité de notre institution ainsi que la réalisation d'opérations annexes (accueil de jeunes, mise en place d'animations).

Le montant total des achats proposés est de 60.000€TTC maximum.

#### **FORME DU MARCHE**

Les achats réalisés sur ces quatre manifestations seront effectués par marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable, conformément à l'article 30 I 3° du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, ceci en raison des droits d'exclusivité détenus par la société ASO, la société MARQUETEAM, la société FESTIVAL INTERNATIONAL ESPOIRS et la société AB2M concernant la commercialisation des prestations concernées.

#### **CONCLUSION**

En cas d'approbation de votre part des actions envisagées, j'ai l'honneur de vous informer du lancement d'une procédure négociée suivant l'article 30 I 3° du décret 360 du 25 mars 2016 relatif au code des marchés publics avec chacune des sociétés suivantes :

- La société ASO pour l'achat de prestations lors du « Paris-Nice 2017».
- La société Marqueteam pour l'achat de prestations lors de la « Champion's Cup 2017 »
- La société Festival International Espoirs pour l'achat de prestations lors du tournoi « Festival International Espoirs ».
- La société AB2M pour l'achat de prestations lors de l'Open du Pays d'Aix.

La dépense, s'élevant au maximum à 225.000 €, sera imputée au chapitre 011 du budget du département.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

